

CONVOCAATION

L'an deux mil douze et le 05 juillet, une convocation est adressée à tous les conseillers municipaux pour jeudi 12 juillet 2012 à 20h30, salle de la mairie.

Le Maire,

Séance du 12 juillet 2012

L'an deux mille douze, le douze juillet à 20h30 heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST SILVAIN BELLEGARDE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mr Serge DUMONTANT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Mr Serge DUMONTANT, Melle Stéphanie PINGUET, Mr Daniel PODETTI, Mr Jean-Bernard HERITEAU, Mme Evelyne GRAVEY, Mr Olivier BERTRAND.

Absents: Mr Roland GALLAND, Mr Vincent LAVERGNE, Mr Pascal REDON a donné pouvoir à S. PINGUET, Mr Jacques GALLAND, Mr Alain BUJADOUX a donné pouvoir à O.BERTRAND

Melle Stéphanie PINGUET est désignée secrétaire de séance.

Monsieur DUMONTANT demande à ajouter une question à l'ordre du jour : busage du fossé de l'entrée de la nouvelle construction de Monsieur MONTEL.

Aucune objection n'est émise.

Approbation des CR du 29 mars 2012 et 28 juin 2012 :

Pour	Contre	Abstention
6	0	2
		A.BUJADOUX O.BERTRAND

Objet : Restauration du clocher de l'église : choix des entreprises et signature des marchés publics

Le choix est reporté pour analyse complémentaire du maître d'œuvre.

Objet : Elargissement du chemin de Chez Bardy : choix des entreprises et financement FDAEC

1) Choix des entreprises

Monsieur DUMONTANT rappelle les travaux qui doivent être réalisés sur le chemin qui relie Chez Bardy aux Trois Ponts.

- Canaliser le ruisseau

Le SIVOM a fourni un devis pour le déplacement de la partie du ruisseau qui empiète sur le chemin. La police de l'eau a donné son accord pour les travaux.

Ces derniers se feront en août, en période d'étiage. Le coût s'élève à 1 778, 50 € HT.

- Ouverture du chemin et empierrement

4 entreprises ont transmis des devis (les entreprises Bartaire, Martin-Pinet, Simonet et le Sivom). L'entreprise SIMONET est la moins disante avec un coût des travaux TTC de 20 067.68 €.

Les travaux seront réalisés en fin d'année après l'abattage des arbres par les riverains.

Monsieur DUMONTANT rappelle que la Commune a obtenu une subvention de 10 000 € prévue pour un coût de travaux prévisionnel TTC de 33 000 €. Le reliquat servira à financer des travaux imprévus ou à financer des travaux complémentaires sur l'itinéraire Chez Bardy - les Trois Ponts.

Pour	Contre	Abstention
8	0	0

2) Financement FDAEC

Monsieur DUMONTANT informe le Conseil Municipal qu'il a participé à la réunion sur la répartition du FDAEC (Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes). Il est nécessaire que la subvention représente de 20 à 50% du coût des travaux.

Monsieur DUMONTANT propose que le FDAEC serve à financer les travaux d'empierrement du chemin qui s'élèvent à 9 695.00 € HT.

L'opération globale « élargissement du chemin de Chez Bardy aux Trois Ponts » sera traitée en plusieurs tranches :

- Déplacement du ruisseau
- Terrassement
- Empierrement
- Travaux complémentaires

Le plan de financement se décompose comme suit (les montants sont Hors Taxes car les subventions sont calculées sur les montants Hors Taxes) :

Tranches de travaux	Dépenses	Recettes
1) Déplacement du ruisseau	1 778.50 €	
2) Terrassement	7 084.00 €	
3) Empierrement	9 695.00 €	(FDAEC) 3 294 €
4) Travaux complémentaires	9 082.00 €	
Coût prévisionnel des travaux	27 639.50 €	(Subvention exceptionnelle) 10 000 €
Reste à la charge de la commune	14 345.50 €	

Pour	Contre	Abstention
8	0	0

Jean Bernard HERITEAU demande s'il est possible qu'il y ait une continuité sur le chemin même piétonne

Objet : Amendes de police

483 € sont alloués à la commune au titre des amendes de police. Afin de pouvoir bénéficier de cette dotation, des travaux de mises en sécurité doivent être programmés.

Cette année, au vu des investissements budgétisés, le Maire propose d'allouer cette somme pour les travaux de sécurité, canalisation des eaux de ruissellement, devant la construction PINGUET, à Sannegrand.

Le plan de financement se décompose comme suit (les montants sont Hors Taxes car les subventions sont calculées sur les montants Hors Taxes) :

Tranches de travaux	Dépenses	Recettes
Travaux de mise en sécurité avant revêtement	1 204.25 €	483 €
Travaux de revêtement	1 892.55 €	
Coût total des travaux	3 093.80 €	
Reste à la charge de la commune	2 610.80 €	

Pour	Contre	Abstention
6	2	

Objet : Décision Modificative en investissement

Monsieur le Maire explique que, lors du vote du budget, l'opération n°12 matériel a été minimisée et ne permet pas de faire face à tous les besoins.

Il propose de transférer 1 500 € de l'opération voirie vers l'opération matériel.

La décision modificative se décompose comme suite :

Opération 13 - voirie : compte 2315 : - 1 500 €
Opération 12 - Matériel : compte 2188 : + 1 500 €

Pour	Contre	Abstention
8	0	0

Objet : Busage du fossé de l'entrée de la construction MONTEL L.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de construction neuve de Ludovic MONTEL et Marie Laure BUSSET.

Ces derniers demandent à ce que la commune prenne en charge le busage de l'entrée de leur parcelle (AW 153).

Après discussion, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge le busage de l'entrée de la parcelle AW 153 pour un montant de 158.70 €. Ce régime s'appliquera dorénavant à toutes les parcelles où une maison d'habitation sera construite.

Pour	Contre	Abstention
7	0	1
		JB HERITEAU

Questions diverses

- Gestion des logements par une agence

Monsieur le Maire explique qu'il est difficile de louer les logements dès le départ d'un locataire. Il demande au Conseil de réfléchir quant à la possibilité de demander l'aide d'une agence immobilière.

- Assurance Maîtrise d'Ouvrage

Il est conseillé, pour les travaux de restauration du clocher de l'église, de souscrire une assurance Maîtrise d'Ouvrage. Chez l'assureur de la commune, le coût est élevé, 1 % des investissements avec un minimum de 4 000 €. Le conseil souhaite demander d'autres propositions.

- Peintures des menuiseries extérieures du bâtiment mairie

3 entreprises locales ont été consultées. 1 seule a répondu. Les travaux sont commandés à l'entreprise LAURADOUX pour un coût de 3922 € et une réalisation avant l'hiver.

- Enquêtes publiques

3 enquêtes étaient en cours depuis le 25 juin 2012 : l'élargissement du chemin entre Chez Bardy et les Trois ponts, l'aliénation de la bordure du chemin à Chez Taverne et le classement de la voirie communale.

Pas de problème particulier. Le Commissaire enquêteur prépare ses comptes rendus.

- Le Plan de la Commune

Il a été posé à l'entrée de la place par « Décor et Pub ». Des exemplaires sont disponibles en mairie.

- Adressage

Tout est prêt. Reste la pose des numéros.

- BM 9

Distribué.

- Sens interdit

Monsieur le Maire informe le Conseil de la pose d'un sens interdit sur le parking de l'Eglise pour la sortie côté église du fait de la dangerosité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15

Le Secrétaire,

Le Maire,